



Définition

Peinture mate Hydro PLIOLITE® sans tension, pour la décoration et la rénovation d'anciens fonds. Diluable à l'eau.

Application directe sur fonds tachés (nicotine, café, stylo, taches sèches d'humidité...)

Destination

OPACIMAT s'utilise en intérieur pour la décoration et la rénovation des murs, plafonds et boiseries. Il s'applique dans les pièces sèches (chambre, séjour), les locaux à forte circulation et sur les menuiseries intérieures.

Les supports adéquats sont le plâtre, le ciment, les enduits gras et à l'eau, les menuiseries bois, les anciennes peintures convenablement lessivées et les métaux ferreux.

Ne convient pas pour les bois tanniques.

Propriétés

- Excellent pouvoir opacifiant.
- Grande facilité d'application.
- Sans reprises et lavable.
- Sans tension, spécialement pour vieux fonds encore adhérents.
- Aucune odeur, dilution et nettoyage des outils à l'eau, faible COV.
- Propriété isolante.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **AREX**.

Application

- Bien mélanger avant utilisation.
- Sur fond cohérents, appliquer 2 couches d'OPACIMAT.

Brosse et rouleau

- Prêt à l'emploi

Airless

- Diluer de 0 à 5 % éventuellement.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

Inférieur à 5 sous 60°.

Teintes

Blanc et pastel série 1.

Conditionnement

0,5 - 2,5 et 15 litres.

Liant

Résine Hydro PLIOLITE®.

Densité

1,49 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 2 heures.
- Recouvrable : 12 heures.

Extrait sec

En poids : 59 %.

En volume : 39 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 8 à 10 m²/l.

Caractéristiques règlementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Assurance

OPACIMAT est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Pour plus de renseignements, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

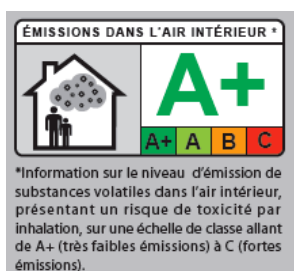
Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/l.
Ce produit contient moins de 25 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.



® Marque déposée.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr